

Editorial

Autor(en): **Zillig, Elisabeth**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Die Privatschule = L'école privée = La scuola privata**

Band (Jahr): - **(1999)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

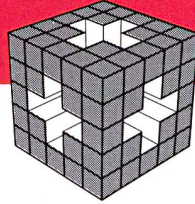
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Festivozzianus
Bibliothek/Museo

DIE PRIVATSCHULE L'ECOLE PRIVEE LA SCUOLA PRIVATA



Décembre 1999 n° 3

Editorial

Le 18 novembre, la Fédération suisse des écoles privées, la Conférence des écoles catholiques et la Communauté de travail des écoles Rudolf Steiner ont organisé, à Fribourg, une réunion traitant de la politique de l'éducation sous le titre: **Formation privée – Privilège ou droit fondamental?** Après une manifestation semblable dans le canton de Vaud, en 1998, c'était donc la deuxième initiative de ce type. Ce fut, à nouveau, l'occasion de s'adresser à des femmes et hommes politiques, des représentants des autorités scolaires et de la formation et d'échanger des points de vue. Cette rencontre répondait véritablement à un réel besoin puisque pas moins de 50 personnes y ont participé.

L'exposé principal du chef du Département de l'instruction publique, M. le conseiller d'Etat Augustin Macheret ainsi que les interventions de M^{me} Elisabeth Butty, au nom de notre Fédération et de M. Bruno Santini représentant les écoles catholiques ont donné lieu à un débat animé.

Bien qu'il y ait de bonnes relations entre l'enseignement public et privé à Fribourg, les écoles privées souhaitent une amélioration de la situation financière.

M^{me} Butty propose que les communes dont les familles envoient leurs enfants à l'école privée, indemnisent ces familles à la hauteur de l'économie qu'elles font réaliser en déchargeant l'école publique.

Au-delà des considérations financières, auxquelles il souscrit également, M. Bruno Santini défend le principe du pluralisme de la formation.

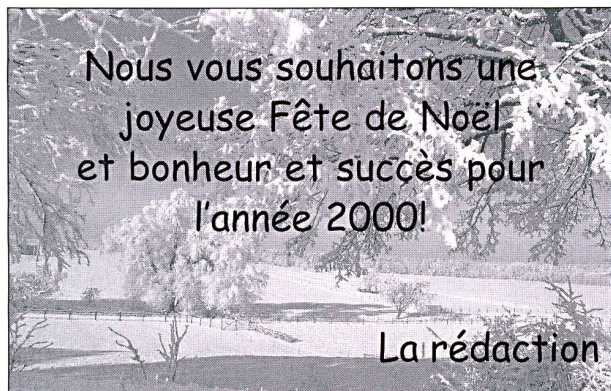
Il rappelle, en outre, que si l'on procède à une comparaison internationale, la Suisse pratique une politique d'éducation étatisée qui limite fortement ou empêche totalement toute liberté de choix. Il plaide pour une politique de la formation où l'enseignement privé ne sera plus un privilège mais un droit fondamental reconnu.

La vive discussion qui suivit démontra, une fois de plus, que la nécessité ou le droit à l'existence des écoles privées ne sont pas contestés.

Ce qui reste en question, c'est leur financement. Des versements directs de l'Etat paraissent peu envisageables compte tenu des budgets limités. Ce qui paraît plus réaliste, ce serait que l'Etat confie des mandats de prestations à des institutions privées sur la base d'un dossier de soumission bien établi. Plusieurs politiciens présents se sont déclarés prêts à étudier ce type de modèle. Mais, nous considérons cette rencontre à Fribourg comme une contribution non négligeable au développement des relations, voire de collaborations dans la région. Les expériences positives faites au cours de ces réunions encouragent les organisateurs à les étendre à d'autres régions et en particulier à la Suisse alémanique. Si de bonnes relations avec les autorités fédérales sont utiles, elles sont primordiales avec les décideurs cantonaux.



Elisabeth Zillig



Herausgeber/Editeur: Verband Schweizerischer Privatschulen VSP/Fédération Suisse des Ecoles Privées FSEP
Hotelgasse 1, Postfach 245, 3000 Bern 7
Tel. 031/328 40 50, Fax 031/328 40 55
Internet <http://www.swiss-schools.ch>
E-Mail info@swiss-schools.ch

Redaktion/Rédaction: Henri Moser, Markus Fischer, Sven Sievi

Inserate/Annonces: Verband Schweizerischer Privatschulen VSP/Fédération Suisse des Ecoles Privées FSEP
Hotelgasse 1, Postfach 245, 3000 Bern 7
Tel. 031/328 40 50, Fax 031/328 40 55

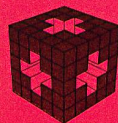
Druck/Impression: Marti Druck AG, Ostermundigen
Tel. 031/931 54 54, Fax 031/931 81 49

Erscheinungsweise/Mode de parution: 3x jährlich/3 fois par an

Auflage/Tirage: 1100 Exemplare/1100 exemplaires

Inhalt / Sommaire

Editorial	1
Info	4/10
Nouvelles de l'Association genevoise des écoles privées Extraits d'un Arrêt du Tribunal fédéral suisse du 27 septembre 1999 VSP-Seminar/Séminaire FSEP ISO 9001 für die Leysin American School Certificat ISO 9001 pour la Leysin American School Wichtige Daten	
Forum	12
Ecole des Buissonnets – Une seule tradition, l'innovation Français, allemand, anglais – combien ça rapporte?	
Pressespiegel / A travers la presse / Rassegna stampa	16



LES ÉCOLES PRIVÉES SUISSES sont

- individuelles,
- innovatrices,
- et orientées vers votre but de formation.

Intéressé(e)? Notre service officiel d'information et de médiation se tient gratuitement à votre disposition pour vous aider dans votre recherche d'une école conforme à vos désirs de formation.

Service Scolaire
de la Fédération Suisses des Ecoles
privées (FSEP)
Case postale 1488
1211 Genève 1
Tél. 0848 88 41 51
Fax 031/328 40 55
E-Mail info@swiss-schools.ch
Internet <http://www.swiss-schools.ch>

FAISONS LE BON CHOIX ENSEMBLE